



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'éducation

Question au Gouvernement n° 1837

Texte de la question

POLITIQUE ÉDUCATIVE DU GOUVERNEMENT

M. le président. La parole est à M. Jean-Marc Fournel, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Jean-Marc Fournel. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, en matière éducative, notre majorité avait le choix entre deux attitudes diamétralement opposées : l'action ou la contemplation.

La contemplation aurait consisté à assister, les bras ballants, à la détérioration de notre système éducatif, comme l'a fait l'UMP pendant dix ans (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP*). Pourtant, deux phénomènes constituaient une menace majeure pour la pérennité de notre modèle social : la baisse continue du niveau scolaire, constatée notamment par l'enquête PISA, et la sortie annuelle de 150 000 jeunes du système scolaire sans diplôme ni qualification.

C'est la raison pour laquelle notre majorité, dès 2012, a fait de l'éducation une priorité politique. Quelle différence avec la majorité précédente qui, avec cynisme, avait fait de l'éducation nationale la variable d'ajustement budgétaire de la révision générale des politiques publiques et des plans d'austérité !

Plusieurs députés UMP . Mais non !

M. Jean-Marc Fournel. Monsieur le ministre, notre majorité a préféré l'action à la contemplation, et elle a bien fait. Alors que certains déploient une énergie considérable pour alimenter des polémiques stériles sur les rythmes scolaires, quelques vérités méritent d'être rappelées.

C'est notre majorité qui a décidé de faire de l'éducation une priorité,...

M. Philippe Cochet. Comme la lutte contre le chômage !

M. Jean-Marc Fournel. ...en recrutant 60 000 enseignants. C'est notre majorité qui a rétabli une formation des enseignants pour préparer ces derniers à relever le défi de l'instruction de nos enfants. C'est notre majorité qui a lancé des dispositifs de lutte contre le décrochage pour ne plus abandonner sans formation ni perspectives une part toujours plus importante de la jeunesse.

M. Philippe Meunier. C'est pour ça que vous vous ramassez !

M. Jean-Marc Fournel. C'est notre majorité, enfin, qui a tout mis en œuvre pour actionner les leviers permettant à l'école de redevenir le lieu où s'inventent des destins, le creuset de l'émancipation, des talents et des énergies qui composent notre nation.

Cette promesse, c'est la promesse républicaine ; nous y croyons. Monsieur le ministre, pourriez-vous nous présenter à nouveau les objectifs poursuivis par le Gouvernement pour remettre l'école au cœur des ambitions de notre pays ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC. – Vives exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. Mes chers collègues, certaines conduites, je vous l'assure, provoquent chaque fois une marée de protestations de la part des téléspectateurs, notamment des plus jeunes d'entre eux. Faisons attention à notre image collective – il ne s'agit pas ici de droite ou de gauche.

La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. Benoît Hamon, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mesdames, messieurs les députés, monsieur le député Jean-Marc Fournel, vous l'avez évoqué, il existe un mythe particulièrement puissant en France : celui d'une école de la République qui serait égalitaire. Il existe aussi une réalité : la France est championne d'Europe quant au poids de l'origine sociale dans le destin scolaire de ses enfants.

Deux choix étaient offerts à la majorité : entretenir un mythe ou s'attaquer à modifier la réalité. Nous nous sommes attaqués à modifier la réalité. Comment ? En injectant des moyens, comme vous l'avez rappelé : davantage d'adultes et de professeurs ont été mis devant nos enfants. Il en manquait, et nous avons rétabli cet équilibre, qui était une priorité.

M. Yves Durand. Très bien !

M. Benoît Hamon, ministre. Ensuite, nous avons fait en sorte, vous l'avez également évoqué, que le métier d'enseignant s'apprenne, car apprendre, cela s'apprend. Il était invraisemblable que l'on ait pu remettre en cause cette vérité dans le passé. Aujourd'hui, nous avons rétabli les écoles dans lesquelles les professeurs apprennent à apprendre. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et écologiste, et sur plusieurs bancs du groupe RRDP.*)

Nous avons redonné la priorité au primaire, parce que quand on rate une marche dans le primaire, rattraper son retard est ensuite beaucoup plus difficile. Le dispositif « Plus de maîtres que de classes », la scolarisation avant trois ans dans les écoles maternelles, la réforme des rythmes scolaires contribuent à faire en sorte que les enfants se concentrent sur les apprentissages fondamentaux et soient ainsi en capacité de poursuivre leur scolarité quand ils arrivent en sixième.

Nous avons par ailleurs décidé de nous attaquer à la refonte des programmes. Le Conseil supérieur des programmes va bientôt rendre ses préconisations pour l'école du socle. Ainsi, la nation se mettra d'accord sur ce qu'elle souhaite que ses enfants sachent en termes de connaissances, de compétences et de culture à la fin de la scolarité obligatoire.

J'aurais pu évoquer également la refonte de l'éducation prioritaire, qui sera un des grands chantiers de ce gouvernement.

En tout état de cause, je l'affirme, nous avons décidé de faire concrètement de la lutte contre les inégalités notre priorité. Nous nous y attelons et je suis très heureux que les élus de la majorité, et même d'autres souvent, nous rejoignent dans ce combat. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur plusieurs bancs du groupe écologiste.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Fournel](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1837

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 mai 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [15 mai 2014](#)